

Facturation électronique

— se mettre en conformité

Comprendre la réforme et bâtir son plan d'action pour les échéances 2026-2027

DURÉE	RYTHME	FORMAT	TARIF
4 h · demi-journée	2 blocs · 6 séquences	Collectif présentiel, petit groupe	168 € net

— OBJECTIFS DE LA FORMATION

Identifier ses obligations en matière de facturation électronique et élaborer son plan d'action individuel de mise en conformité pour les échéances de 2026 et 2027.

— COMPÉTENCE VISÉE

Identifier ses obligations de facturation électronique et bâtir son plan d'action de mise en conformité

- Situer le sens de la réforme et le nouveau circuit de la facture (e-invoicing / e-reporting)
- Déterminer si et comment son entreprise est concernée, selon ses clients et son régime de TVA
- Repérer les échéances 2026-2027 et distinguer une facture conforme (mentions, formats)
- Évaluer sa situation (clients, volume de factures, outils actuels)
- Choisir une plateforme agréée adaptée à son activité
- Planifier ses étapes de mise en conformité (outils, mentions légales, échéances)

La journée aboutit au Plan d'action individuel de mise en conformité, qui constitue l'évaluation finale.

— MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SANCTION

Évaluations formatives tout au long de la journée (auto-diagnostic, matrice de situation). Évaluation finale : le plan d'action individuel de mise en conformité formalisé en séance. Une attestation de fin de formation, mentionnant les objectifs atteints, est délivrée à l'issue de la session.

— MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MOYENS

Apports illustrés d'exemples, démonstrations, auto-diagnostic et atelier appliqué à la situation réelle du participant, aboutissant à un plan d'action personnalisé. Salle équipée, vidéoprojecteur, connexion internet, supports pédagogiques et trame de plan d'action. Il est conseillé d'apporter les informations sur son logiciel de facturation actuel et son type de clientèle.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Formation récente : les indicateurs de résultats (taux de satisfaction, nombre de participants) seront publiés à l'issue des premières sessions.

PUBLIC

Chef d'entreprise ou dirigeant en activité — y compris micro-entrepreneur et entreprise en franchise de TVA — concerné par la réforme de la facturation électronique.

PRÉREQUIS

- › Être immatriculé (chef d'entreprise en activité)
- › Émettre ou recevoir des factures dans le cadre de son activité
- › Savoir utiliser internet et les outils bureautiques

DURÉE

4 heures (demi-journée) — formation collective en présentiel, en petit groupe.

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

Entretien préalable avec un conseiller pour analyser les besoins du participant. Délai d'accès : jusqu'à 3 mois après validation du dossier.

DATES ET LIEUX

Sessions organisées régulièrement à Sète ou à Béziers. Responsable formation : Agnès Romatico — a.romatico@bge-eo.fr

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations pédagogiques possibles selon les besoins. Coordonnées des référents handicap : bgeouestherault.fr/3359-2

TARIF

168 €

net de taxes

Financement possible sous réserve d'éligibilité. Renseignez-vous auprès de votre conseiller BGE.

Le déroulé en 2 blocs, 6 séquences

De la réforme au plan d'action individuel

BLOC 1 Obligations & calendrier

≈ 2 h

- 1 **Le sens et le circuit de la réforme** 30 min — Objectifs de la réforme (lutte contre la fraude, pré-remplissage, simplification), nouveau circuit via une plateforme, e-invoicing et e-reporting.
- 2 **Qui est concerné ?** 30 min — Entreprises assujetties (y compris franchise et micro), cas d'exonération, spécificités outre-mer ; matrice selon le type de clients (B2B, B2C, étranger).
- 3 **Le calendrier 2026-2027** 30 min — 1^{er} septembre 2026 : recevoir (toutes les entreprises). 1^{er} septembre 2027 : émettre + e-reporting (TPE, PME, micro).
- 4 **Ce qui change concrètement & sanctions** 30 min — Facture structurée vs PDF, nouvelles mentions obligatoires, formats (Factur-X, UBL, CII), sanctions et droit à l'erreur.

BLOC 2 Plan d'action de mise en conformité

≈ 1 h 45

- 5 **Évaluer sa situation** 30 min — Type de clientèle, volume de factures, outils actuels et conformité du logiciel de facturation.
- 6 **Choisir sa plateforme agréée** 30 min — Rôle d'une plateforme agréée, critères de choix, panorama de solutions (Abby, Indy, Henri, Pennylane, Tiime).
- ✓ **Construire son plan d'action** 45 min · **Livrable final** — Étapes datées : logiciel, plateforme, mise à jour des mentions légales, clients professionnels.

Total : 4 heures (demi-journée).



LIVRABLE FINAL — PLAN D'ACTION INDIVIDUEL DE MISE EN CONFORMITÉ

Étapes datées de mise en conformité (logiciel, plateforme agréée, mentions légales, clients professionnels), construit en séance. Il constitue l'évaluation finale ; une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est délivrée.

Suivi et amélioration continue : un questionnaire de satisfaction est remis en fin de formation afin de recueillir l'avis des participants et d'améliorer en continu le dispositif.